



La Charbonnière



**BULLETIN
MUNICIPAL
N° 98
JUILLET 2023**





Nouvelle association : une nouvelle association AMARYLLIS est en cours de création sur le territoire de la commune. Elle proposera des cours de dessin pour enfants et adultes dès le mois de septembre dans les locaux de la mairie. Prenez contact avec Sylvie LEBON au ☎ 06 66 61 55 57



Agent immobilier sur notre secteur, Monsieur LAVAURS Olivier peut intervenir sur notre commune. Pour de plus en amples renseignements contacter le au ☎ 06 40 22 30 93



Nouveauté : Dans le courant du mois de juillet, un institut de beauté le «beauty-truck LILABELLE» interviendra sur notre commune les mardis et s'installera sur la place du Haut du bourg, ou sur la place de l'église. Vous pouvez la contacter pour prendre rendez-vous au ☎ 07 85 91 04 51



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (filles et garçons 👧👦), né(e)s entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 septembre 2006 doivent se présenter en personne en mairie avant le 30 septembre 2023 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h

Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h

Relève du courrier : 10h30

Mairie – 2 rue de la Trinité - ☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : mairieclv@orange.fr

Adresse site internet : en maintenance



Page Facebook : Mairie de Charbonnières-les-Vieilles



Télécharger gratuitement l'application Panneapocket pour vous informer et alerter sur notre commune



La Maison commune !

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Il y a dans les secteurs ruraux ou semi ruraux, à l'échelle nationale, une sensation toujours marquée d'abandon et d'éloignement des services à la population. Sur notre secteur, les collectivités locales se sont depuis (trop) longtemps appliquées à « compenser » l'éloignement progressif de l'Etat alors que leurs compétences sont de plus en plus élargies. La modernisation des pratiques, la dématérialisation de nombreux actes ont certes des avantages évidents mais aussi de lourdes carences, avec comme principal effet, une dangereuse « déshumanisation » des relations publiques. Très loin d'engendrer des économies, les prétendus regroupements des centres et services ne font qu'accentuer les déficits publics et pénalisent encore et toujours les zones éloignées des métropoles. Notre territoire est pourtant un modèle en termes d'organisation et d'initiatives innovantes qu'il faut impérativement soutenir en préservant le sens du collectif, de l'équité et de la solidarité.

La France est un pays en perpétuelle mutation qui ne se gère pas uniquement avec des données comptables, et c'est justement parce que nous croyons que la Mairie reste le plus important, le plus concret et le plus utile service de proximité que nous sommes satisfaits de vous présenter un bâtiment rénové (toiture, menuiseries et façades) et enfin orné de la devise de la République. Le texte de l'indispensable charte de la laïcité est également proposé sur un très beau visuel apposé à l'entrée. La poursuite de la valorisation du site est engagée cette année avec le projet d'abaissement du mur d'enceinte pour décroquer et enfin ouvrir les abords sur l'extérieur. Plus que jamais, les agents communaux sont à votre disposition au secrétariat, à l'agence postale, à l'école et partout sur la commune au quotidien. Conscient des besoins toujours croissants, le Conseil Municipal souhaite même renforcer les équipes en consolidant les contrats et temps de travail de plusieurs employés.

La période estivale s'annonce riche en manifestations et événements festifs mais également culturels et sportifs. A cet égard, le terrain multi sports ainsi que le tennis réhabilité seront très bientôt à la disposition des habitants. De leur côté, les conscrits ont préparé la fête patronale avec l'appui de nombreuses associations. Des expositions sont également prévues, des « After Work », des marchés de producteurs locaux, des brocantes, des animations dans le bourg, dans les villages et au Gour de Tazenat qui s'apprête à connaître de nouveaux records d'affluences !

Très bel été à toutes et tous...

Le Maire,
Michaël BARÉ



*Site Internet :

La société « Vinsalow Création » (Riom) a été retenue pour le projet de création et refonte du site internet de la commune. Plus intuitif, le nouveau site élargira l'accès aux informations locales et les contacts avec les services de proximité.



*Acquisition d'un tableau numérique pour l'École :

L'ensemble des classes de l'École de Charbonnières-les-Vieilles disposera à la rentrée 2023 de tableaux blancs interactifs. L'entreprise « Vidélio » a été retenue pour l'équipement de la dernière classe. Les conformités électriques ainsi que l'installation et la mise en service seront programmées sur la période estivale des grandes vacances scolaires.

*Fonds d'innovation pédagogique :

Pour bénéficier d'une importante subvention de l'Etat, l'École de Charbonnières-les-Vieilles a présenté un projet pédagogique « notre école : inclusive et flexible » dans le cadre de la démarche «notre école, faisons la ensemble» lancée par le Conseil national de la refondation. Il s'agit de réaménager des espaces et d'acquérir du mobilier et du petit matériel destinés aux enfants en situation de handicap ou ayant des difficultés d'apprentissage et de concentration.

*Mairie :

Après la rénovation du système de géothermie destiné au rez de chaussée de la Mairie (secrétariat, bureaux et salles), l'entreprise REDON a été retenue pour le remplacement des collecteurs du plancher chauffant.

*Matériel des Services Techniques :

A la fin de l'année 2022, la commune de Charbonnières-les-Vieilles a décidé d'acquérir un désherbeur mécanique. Compte tenu des besoins calculés sur une année complète, ce matériel peut être régulièrement prêté à une commune voisine. Il est convenu avec le Conseil Municipal de Manzat de signer un accord de mise à disposition et de mutualisation à travers le versement d'un fonds de concours à l'investissement.

*Élections sénatoriales 2023 :

Le Préfet du Puy-de-Dôme a demandé à l'ensemble des communes du Département de désigner les délégués titulaires et suppléants convoqués au vote du 24 septembre 2023. La commune de Charbonnières les Vieilles dispose de 3 titulaires et 3 suppléants. Titulaires (Michaël BARÉ, Nathalie CHAMPOUX et Antonin OUVRARD). Suppléants (Sébastien PORTIER, Géraldine JAFFEUX et Anny NOVAÏS).

BUDGET CCAS	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 421,00 €	5 421,00 €
Investissement	91,47 €	91,47 €

COMPTE ADMINISTRATIF

Le résultat comptable de l'exercice 2022 laisse apparaître des excédents légèrement renforcés en section de fonctionnement ainsi qu'une section d'investissement qui dispose de légères marges pour préparer les projets à venir.

FISCALITÉ

Cette année encore et malgré la hausse des charges liée à l'inflation, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale (foncier bâti et foncier non bâti). Il en est de même pour la taxe d'habitation qui s'applique aux résidences secondaires.

BUDGET 2023

Compte tenu du contexte incertain, le Budget prévisionnel a été voté avec une légère consolidation des crédits alloués aux charges générales de fonctionnement. La masse salariale est également renforcée. Par ailleurs, les efforts réalisés pour la maîtrise de l'impact des coûts de l'énergie devraient relativement préserver la commune sur les prochains trimestres. En section d'investissement, les crédits nécessaires à la mise en œuvre des projets 2023 ont tous été inscrits avec notamment l'acquisition d'un nouveau tracteur, la rénovation du terrain de tennis, la réalisation d'un terrain multisports, la mise en « herbe » du cimetière et la requalification du mur d'enceinte et des abords de la Mairie (projet faisant l'objet d'importantes subventions)

CCAS

Le social est toujours une entité comptable distincte du budget général mais soutenu par celui-ci pour assurer ses principales dépenses en manifestations (repas des aînés) mais également en aides (avance remboursables ou soutiens ponctuels).

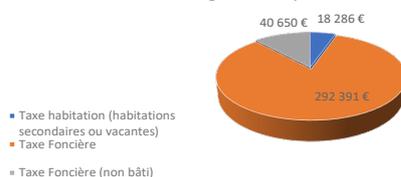
**Compte Administratif 2022**

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)
Résultats reportés		244 189,10	16 441,52		16 441,52	244 189,10
Opérations de l'exercice	653 893,75	714 481,31	240 526,74	201 315,66	894 420,49	915 796,97
TOTAUX	653 893,75	958 670,41	256 968,26	201 315,66	910 862,01	1 159 986,07
Résultats de clôture		304 776,66	55 652,60			249 124,06
Restes à réaliser			71 460,00	84 009,00	71 460,00	84 009,00
TOTAUX CUMULÉS	653 893,75	958 670,41	328 428,26	285 324,66	982 322,01	1 243 995,07
RÉSULTATS DÉFINITIFS		304 776,66	43 103,60			261 673,06

Budget principal 2023 Recettes de fonctionnement	1 136 235,46 €
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Produits des services, du domaine et ventes	76 860,00 €
Impôts et taxes reversées	308 185,00 €
Dotations et participations	449 445,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	261 673,06 €
Autres recettes	40 072,40 €
Budgets principal 2023 Dépenses de fonctionnement	1 136 235,46 €
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Charges à caractère général	224 437,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	345 620,00 €
Virement à la section d'investissement	234 713,07 €
Intérêts des remboursements d'emprunts	6 163,95 €
Autres charges de gestion courante (sub associations, sub CCAS, cotisations diverses...)	198 514,66 €
Autres dépenses	126 786,78 €

Budget principal 2023 Recette d'investissement	577 296,60 €
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Subventions d'investissement	187 435,16 €
Virement de la section de fonctionnement	234 713,07 €
Autres recettes	155 148,37 €
Budget principal 2023 Dépenses d'investissement	577 296,60 €
<i>Dont les principaux chapitres suivants</i>	
Subventions d'équipement versées (fonds de concours)	33 060,00 €
Immobilisations en cours (travaux et équipements)	259 582,00 €
Emprunts et dettes assimilées	30 583,00 €
Solde d'exécution négatif	55 652,60 €
Autres dépenses	198 419,00 €

Répartition des taux (inchangés) au regard d'un produit attendu de



Festivités



La Foire annuelle agricole fut encore une fois une belle réussite malgré le froid et la neige. Un grand bravo à l'association «les Ans Foirés» et au personnel communal pour leur parfaite organisation.



Nos aînés ont répondu présents au repas du CCAS, le plaisir de se retrouver autour d'un bon repas.



«Kermesse de l'école»

Les enfants ont défilé en costumes dans les rues de la commune sur le thème de la mer, malgré la pluie et le froid.



44 pêcheurs ont participé au concours de pêche à la truite à l'étang de Chalusset, exerçant tout leur talent durant cette matinée, (1kg500 pour la plus lourde truite. La matinée s'est terminée par un repas convivial autour de l'étang). L'association vous attend du 31 août au 3 septembre pour l'enduro de Carpes.

Le 30 avril s'est déroulée «la marche» organisée par l'association Banc' Al, avec plus de 150 marcheurs qui ont apprécié les deux parcours, avec soupe paysanne à l'arrivée.





Cérémonie des vœux le 20 janvier, présentations des nouveaux habitants et des nouveaux nés, les projets et manifestations à venir de la commune ont été largement évoqués et commentés. La soirée s'est poursuivie autour du «verre républicain».



Michaël Baré a eu le plaisir de recevoir une équipe de France 3 autour de la journaliste Camille Da Silva sur le site de Tazenat.

Commémoration du 8 mai 1945



Très belle commémoration avec la participation des enfants de l'école et des conscrits.

Les membres de l'association « autour du four banal de Lalignier » se sont retrouvés le 4 juin pour rallumer le four et faire déguster le pain aux visiteurs.



ASSOCIATION CULTURELLE

Évolution...



PIERRETTE VÉLARD

L'Atelier des Songes



Coralie Paredes

Formes, couleurs et paysages...



Joël et Fabien Dublanchet

Mosaïque



Nathalie Albisson,
Christelle Chomillier,
Isabelle et Sylvie Lamouroux

UNE BELLE SAISON

Nature et Architecture



David Colletti

EXPOSITION du 27/02 > 20/03

À l'



Association artistique et culturelle de Manzat

Symphonie de couleurs...



Manolita
Claude Catteau

Entrez...



PIERRE FRANÇOIS PICARD
EXPOSITION du 23/01 > 18/02



Un grand nombre d'artistes ont exposé dans la salle du conseil durant l'année à l'initiative de l'association culturelle. Les enfants de l'école ont clôturé cette expo avec leurs dessins.

Les artistes ayant exposé cette année ont été invités à la dernière exposition autour du verre de l'amitié. On attend avec impatience les futures expositions...

Dans la même soirée, le directeur de l'école s'est vu remettre officiellement le label E3D (établissement en démarche de développement durable), directement au niveau le plus élevé, pour avoir réussi avec brio tous les engagements pris en matière de démarche globale de Développement Durable. L'école poursuivra cet engagement à l'avenir, notamment en incorporant de nouveau pleinement cette dominante dans son futur projet d'école.



Cette année encore, la traditionnelle journée de solidarité s'est déroulée sous un soleil éclatant. Les agriculteurs et les conseillers municipaux présents ont été largement impliqués dans l'indispensable «suivi» des chemins de la commune à partir des matériaux de «consolidation» préalablement mis en place.

CLIC

Mme Declercq Catherine Sophrologue a répondu à notre invitation avec 3 séances de sophrologie. C'est une pratique qui favorise un bon équilibre entre le corps, le mental et les émotions.

La gym Ciel Bleu avec Jérôme s'arrête fin juillet mais reprendra au mois de septembre.



Etat-Civil

Naissance :

Le 14 janvier 2023, Aria LEVEL, fille de Julien LEVEL et d'Alisson ROGEE, les Mazeaux

Le 15 février 2023, Kaylan BLANCHON-MARCHAL, fils d'Alexandra BLANCHON et de Sabrina MARCHAL, lotissement les Sagnettes



Pacs :

Le 25 avril 2023, Cyril COMBE et Aurélie KOENIG

Le 21 juin 2023, Mathieu MOSNIER et Laurine LE COQ



Décès :

Le 15 janvier 2023 , Bernard SCHUTZER à l'âge de 76 ans

Le 29 janvier 2023, Colette PERRIN née GOUBERT à l'âge de 98 ans

Le 2 février 2023, Odette AGAT née LANORD à l'âge de 94 ans

Le 4 mars 2023, Eugène VILLAUME à l'âge de 99 ans

Le 27 mars 2023, Michelle MERCIER à l'âge de 71 ans

Le 15 avril 2023, Michèle GUITTARD née COMPAGNON à l'âge de 74 ans

Le 18 avril 2023 Marie-Laure PAGES à l'âge de 61 ans

Le 28 avril 2023 Léa DUCHENE née MARNAT à l'âge de 88 ans





MAIRIE



Après une longue phase de travaux (toiture, menuiseries, pignons, escalier extérieur et peinture sur l'ensemble du bâtiment), la Mairie a retrouvé un aspect très agréable. L'opération a été ponctuée par la pose des lettres MAIRIE et de la devise de la République en façades. La charte de la laïcité, valorisée de la même manière, rappelle ainsi aux usagers, l'importance du service public, sous toutes ses formes.

CIMETIÈRE



Après la rénovation des allées par l'entreprise Bati Ter, nos employés des services techniques ont procédé à la végétalisation. La végétalisation par hydromulching consiste à déposer une couche de matière organique, de ouate de cellulose et de semence à croissance lente en lieu et place du gravier pour faire éclore, à terme, un tapis de verdure naturel. Cette végétalisation a pour but principal de limiter l'entretien des allées mais aussi d'éviter l'érosion et le ravinement.

RUE DE LA DOUÉ



Les travaux de réfection de voirie ont été réalisés sur une partie de la rue de la Doué dans le lotissement. Le marché a été attribué à l'entreprise Eiffage, par Combraille, Sioule et Morge.

TENNIS



La réhabilitation du terrain de tennis a été réalisée par l'entreprise Sport Auvergne. Il est désormais opérationnel pour les habitants, avec des poteaux adaptables au volley et badminton.

CITY STADE



Nouvel équipement situé à côté du stade. Le terrain multisports sera équipé de 2 buts combinés Hand/Foot et 2 paniers pour basket. L'ensemble a été réalisé par les entreprises Besançon et Partenaire Équipement.

Vendredi 14 juillet

Cérémonie au monument aux Morts
à partir de 11h15

Repas dès 19h30, organisé par le GAM

Retraite aux flambeaux

Feu d'artifice à 23h

Bal gratuit en extérieur avec DJ Alberto à partir de 18h

Dimanche 23 juillet

15h Conférence

(C'est quoi la composition musicale)?

17h Concert «Musique//Action»

Organisé par l'Association Les musicales du tilleul

Salle polyvalente

Vendredi 28 juillet

AfterWork

Organisé par les «Ans' Foirés»
Salle polyvalente

Samedi 29 juillet

Fête du Gour de Tazenat

Organisée par l'association du marché de Charbonnières à partir de 14h

Dimanche 30 juillet

Concours de pétanque

Organisé par l'entente Charblot

Dimanche 6 août

Brocante

Organisée par les Amis de l'École

Vendredi 25 Août

AfterWork

Organisé par les «Ans'Foirés»
Salle polyvalente

Jeudi 31 août au dimanche 3 septembre

Enduro de carpes à l'étang de Chalusset

Organisé par

Au bon coin des pêcheurs de Chalusset

Samedi 2 septembre

6 ème Coupe Volcanique de nage en eau libre

Au Gour de Tazenat à partir de 9h

Vendredi 8 septembre

AfterWork

Organisé par l'amicale des pompiers
à partir de 19h
Salle polyvalente

Dimanche 10 septembre

Vente de pain

Organisé par «l'association Autour du four Banal de Laligier»

Journée du patrimoine

16 et 17 septembre à Chauviat

Les décharges sauvages :

une honte collective à ciel ouvert. Les chemins ruraux qui desservent notre commune peuvent devenir rapidement des zones de dépôts sauvages au coin d'un bois, d'une rivière ou dans un fossé. Le dépôt de déchets quelle qu'en soit la nature, en un lieu où il ne devrait pas être, **est un acte d'incivisme inacceptable**.

Tout contrevenant est passible d'une lourde amende et de poursuites.



Le brûlage à l'air libre est interdit :

Brûler ses déchets verts ou ménagers à l'air libre représente une source importante de pollution de l'air. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinages (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie. Cette incivilité est passible d'une lourde amende.



La pyrale du buis :

Cette chenille est présente dans notre commune. La Pyrale du buis est une espèce de lépidoptères de la famille des crambidaes originaire d'Extrême-Orient. Introduite accidentellement en Europe dans les années 2000, elle y est rapidement devenue invasive. Au printemps et durant l'été, la présence de petites chenilles vertes et des toiles tissées dans le feuillage indiquent la présence de la pyrale du buis. C'est un papillon nocturne qui pond sur les feuilles de l'arbuste. Les chenilles qui en sortent dévorent les feuilles. Le buisson est défeuillé en quelques jours. Une fois la chenille décelée, il faut agir rapidement !



Quizz
Quel est ce village ?



Réponse du précédent quizz :
La Tour Serviat

Bulletin édité par la commune

Directeur de la publication : Michaël Baré
Rédaction : Claire Sahed/Géraldine Jaffeux
Crédit photos : Géraldine Jaffeux